

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 15 SEPTEMBRE.

On écrit de Hanovre, le 12 septembre :
Le prince royal, arrivé ici le 9 de ce mois, a assisté hier soir à la représentation de *l'Enlèvement du Sérail*; il a été accueilli par un vivat général à son entrée dans sa loge. On dit qu'au palais on a déjà préparé des appartements dans lesquels doit avoir lieu l'opération qui, comme on l'espère, lui rendra la vue.

Les esprits commencent à se tranquilliser sur le maintien de la constitution; on ne doute plus aujourd'hui que le roi n'assemble les anciennes chambres, pour leur proposer les changements qu'il désirerait voir introduire, surtout pour ce qui regarde l'administration des domaines. Il n'a pu en être autrement; la voix unanime de tout le pays, la fermeté montrée par le ministère (car, à l'exception de M. de Scheele, aucun ministre n'aurait contresigné des actes illégaux), et enfin l'avertissement que lui a donné un monarque révéré par toute l'Allemagne, ont dû démontrer au roi tout l'attachement que les Hanovriens portent à la constitution fondamentale du pays.

FRANCE. — PARIS, LE 18 SEPTEMBRE.

M. le duc Alexandre de Wurtemberg, futur époux de la princesse Marie, est arrivé à Paris; il occupe le palais de l'Élysée-Bourbon.

— La princesse Marie est fort attachée, nous assure-t-on, à la religion catholique, dans laquelle sa mère a saintement élevé tous ses fils et toutes ses filles. Aussi ne se sent-elle pas disposée à accepter la condition imposée à son futur mariage, à savoir que ses enfants seront élevés dans le culte protestant.

Les enfants de la reine des Belges, dont l'époux est protestant, sont, comme on sait, élevés dans la religion catholique; il doit en être de même des enfants qu'attend le duc d'Orléans et que demande au ciel la princesse Hélène.

Plusieurs journaux annoncent, sur la foi d'une correspondance de Toulon, que M. le contre-amiral Gallois est très malade et qu'on n'a pas l'espérance de le sauver. Nous sommes heureux de pouvoir rectifier ces nouvelles qui seraient susceptibles de donner à la famille et aux nombreux amis de M. Gallois des inquiétudes peu fondées.

En effet, une lettre écrite de Tunis, sous la date du 9 septembre, par M. le contre-amiral Lalande, dit, il est vrai que M. Gallois est malade; mais elle dit aussi qu'il n'y a aucune crainte de concevoir sur les suites de cette maladie. (C. de 1836.)

— Depuis que, par sa lettre au général, Abd-el-Kader a fait savoir qu'il ne s'opposait pas à la vente des laines, et que tout européen était libre de se présenter à lui pour faire des achats, divers négociants se sont aventurés dans l'intérieur. M. Puig, d'une maison de commerce de Perpignan, a obtenu une audience du sultan, à Tiemecen; mais il paraît que ces offres n'ont pas été d'abord acceptées; le négociant a suivi l'émir à Mascara. Les personnages marquants qui entourent Abd el Kader disent aux visiteurs que, moyennant quelques gratifications, ils se chargent de les faire réussir

après du sultan. Les Arabes de la plage de la Tafna refusent toujours de donner de l'eau pour la garnison de l'île de Raghoun.

— On lit dans la *Charte de 1830* (journal ministériel) :
On demande au ministère qu'elle sera son attitude dans les élections. Le ministère usera de son influence légale dans les élections, non pour exclure, mais pour rallier. Représentant fidèle de la majorité parlementaire, sa mission n'est pas de fortifier ou d'affaiblir telle ou telle fraction de cette majorité, mais de les concilier et les fonder ensemble. Ceux qui appellent le ministère vers la droite ou vers la gauche savent fort bien qu'il n'ira pas : sa force est au centre, car c'est là que réside la force des institutions du pays.

Le ministère acceptera donc toutes les nuances constitutionnelles; mais le bon sens suffit pour comprendre qu'il n'ira pas jusqu'à s'abandonner au profit de ceux qui l'excluront lui-même, et qui resteront ses adversaires déclarés implacables, en dépit du succès même de sa politique, et de l'assentiment qu'elle a reçu des chambres et du pays. Une pareille conduite manquerait de sagesse et de dignité.

Ceux qui se sont trompés peuvent aujourd'hui l'avouer franchement, personne ne leur demandera compte de leurs erreurs. La politique du cabinet a pu exciter dans l'origine, parmi les esprits les plus éclairés et chez les gens de la meilleure foi du monde, des craintes et des alarmes sincères. En présence des résultats produits par cette politique, les doutes doivent être dissipés. La vérité doit luire à tous les yeux. Si on la repousse, le devoir du ministère est de refuser son appui à des résistances aveugles, qui compromettraient les véritables intérêts du pays, et qui entreraient dès lors en guerre ouverte avec la majorité.

— Nous lisons ce matin dans le *Journal de Paris* :
Le bruit s'est répandu aujourd'hui, d'après des renseignements reçus par un banquier, que la duchesse de St-Leu avait succombé à sa longue et douloureuse maladie. Cette nouvelle, que nous ne garantissons pas, a péniblement affecté les personnes qui en ont eu connaissance.

— Hier dimanche, de sept heures du soir à neuf heures, a eu lieu au Palais Royal un vol considérable dont les circonstances présentent un singulier caractère d'audace. Des voleurs se sont introduits par la rue Montpensier dans l'arrière-boutique du sieur Tagot, bijoutier, successeur de Laurenot. Arrivés dans l'arrière boutique, ils ont pratiqué une large ouverture au plafond et ont pénétré dans une chambre du premier étage où ils ont enlevé des bijoux pour la somme d'environ 100,000 frs.

M. Tugot était à la campagne avec sa jeune femme. M. Tugot, gendre et successeur de M. Laurenot, était marié à peine depuis quinze jours. La maison où le vol a été commis tient d'un côté au théâtre du Palais Royal, de l'autre au Café de Périgord; elle est placée entre le jardin du Palais et le passage qui conduit à la rue de Richelieu; c'est-à-dire que la foule y est incessante. On ne comprend pas que des voleurs aient pratiqué une grande ouverture dans le mur, et se soient ainsi livrés à un long travail sans être vus ni entendus.

Depuis le vol du changeur Joseph qui eut lieu à 6 heures

Ma nièce, lui dit son oncle, écoutez moi bien, vous n'êtes plus mademoiselle Nathalie S***, le temps est passé; vous êtes madame de Ligny, ma nièce, jeune veuve, riche, sans enfant, et qui, après trois mois de mariage, avez eu le malheur de voir mourir M. de Ligny, victime d'un accident arrivé à la chasse.

— Mais, mon oncle...

— Laissez-moi faire, madame, j'ai reçu carte blanche de votre père, tenez, voici l'anneau de feu M. de Ligny; vous porterez les diamans et les cachemires de votre tante. Allons, ma nièce, perdez l'habitude de baisser les yeux; nous voici à Bordeaux.

L'habile oncle présenta sa nièce partout, et partout la beauté de la jeune veuve excita l'admiration et l'amour. On plaignit le sort de ce pauvre M. de Ligny qui s'était laissé mourir sans profiter que trois mois du bonheur d'être le mari d'une aussi jolie femme. Mme. de Ligny devint à la mode; c'était à qui se ferait remarquer d'elle, à qui obtiendrait un mot, un coup d'œil; vingt partis se présentaient, et Nathalie n'eut qu'à choisir. Son oncle lui conseilla de se décider en faveur du plus amoureux. Il se trouva, par un hasard qui n'arrive pas toujours, que le plus amoureux était le plus aimable et le plus riche. Quand on se fut bien assuré de lui, quand on crut avoir reconnu que sa passion était aussi sincère que vive, le mariage fut conclu, et l'oncle demanda à son futur neveu un entretien particulier.

— Monsieur, lui dit-il, nous vous avons trompé.

— Comment cela, monsieur? Madame de Ligny ne m'aime pas, peut-être?

— Au contraire, monsieur, ma nièce ne nie pas le sentiment que vous lui inspirez.

— Elle n'a pas la fortune que vous avez annoncée?

— Elle est plus riche que nous n'avons dit.

— Qu'est-ce donc?

— Voici une plaisanterie imaginée par moi dans un moment de gaité, qui ne blesse personne, et sur laquelle il ne nous a pas convenu de revenir; ma nièce n'est pas veuve.

du soir, le Palais Royal n'avait été le théâtre d'une tentative aussi audacieuse.

— Un chimiste de la capitale, justement apprécié, M. Baudrimont, vient de découvrir un procédé simple pour l'extraction en quantité très notable de l'indigo du *polygonum tinctorium*, plante qui croit en grande abondance dans nos climats. (J. du Comm.)

— C'est avec une vive satisfaction que nous annonçons un nouveau débarquement à Marseille de cotons récoltés à Alger. Ces cotons proviennent de graines de Malte; il y en a du blanc et du nankin, la qualité en paraît fort belle; et cependant on nous assure qu'ils ont été enssemencés à la volée, dans un terrain très peu cultivé. Cette plantation a été faite par M. Caliste Pelissier, dans sa propriété de Kadous.

— On écrit de Boulogne, le 15 :

Un seul bâtiment de notre port reste encore à rentrer de la pêche de la morue, qui n'a jamais été plus productive que cette année. Ceux qui sont de retour rapportent des produits qui dédommageront les armateurs de leurs pertes des années précédentes.

Il est probable que le gouvernement a reçu des dépêches télégraphiques de Madrid, et qu'il sait à quoi s'en tenir sur les bruits répandus de troubles graves qui auraient éclaté dans cette capitale. Il est certain que le 10 septembre, il était question à Madrid, d'organiser des comités de salut public pendant tout le temps que les ennemis seraient aux environs de la capitale. Toutes les autorités civiles et militaires s'étaient réunies pour aviser aux moyens de défendre Madrid, que menaçait à la fois D. Carlos, Cabrera et Zariatéguy. Le premier s'avance par la route de Mondejar, le second par la rive du Tage et Zariatéguy par la Granja. Ordre a été envoyé à Espartaco de se diriger à marches forcées sur Madrid, et 34 personnes, tous comtes, marquis ou au moins gentilshommes, ont été arrêtés par suite de la découverte de la conspiration carliste.

Quelques lettres de Madrid parlent toujours de la prochaine déchéance de Marie-Christine proclamée par les Cortès. (Corresp. part.)

Bulletin de la bourse de Paris du 18. — La stagnation la plus complète paraît vouloir s'établir sur les rentes 3 et 5 0/0; c'est à peine si l'on cotait les cours sur ces valeurs, toute l'attention des spéculateurs continuant à se porter sur les valeurs industrielles.

Quoique les nouvelles reçues d'Espagne fussent loin d'être favorables à la cause de la reine, le fonds actif espagnol n'a pas autant baissé qu'on paraissait généralement s'y attendre, il y a eu même de la fermeté dans les cours de 20 1/2, qui cependant présentent 1/2 à 3/4 p. c. de baisse sur les cours de samedi.

Les transactions sur les actions industrielles deviennent de plus en plus nombreuses et animées. L'affluence immense des voyageurs, pour le chemin de fer de St. Germain, exerce une heureuse influence sur les actions, qui étaient aujourd'hui vivement demandées à 1010, on a même fait 1015.

Les actions du gaz portatif comprimé continuent à jouir d'une grande faveur, on les recherchait à 41 et 42 0/0 de bénéfice. — Les bateaux à vapeur des diverses compagnies étaient assez faibles et plutôt offertes que demandées.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le ministère publie plusieurs dépêches télégraphiques. La première, datée de Bordeaux, le 13 (on a des lettres de

— Comment M. de Ligny vit encore.

— Du tout, ma nièce est demoiselle.

L'amant avoua qu'il se trouvait plus heureux qu'il ne l'avait espéré, et la vieille fille devint tout de bon une jeune femme.

LE BORD D'UN PRÉCIPICE.

À la limite qui sépare la France de la Savoie, du côté du pont de Beauvoisin, après que l'on a franchi les rampes des Echelles, on quitte peu à peu le paysage verdoyant; les sites deviennent à la fois plus sévères et plus dangereux. On gravit des pics de rochers, on cotoie des précipices, et le bruit des torrens se fait entendre comme une menace qui roule d'abîme en abîme. Quelquefois on aperçoit des vallées riantes de culture, avec des eaux qui serpentent et des villages coquets sur les deux rives; mais cela n'apparaît que de loin, on est en marche vers les Alpes, et, jusqu'au pied du mont Cenis, on chemine entre deux haies de masses granitiques, hideuses et pelées!

Il y a un mois une famille française faisait ce trajet; le père, la mère, une jeune fille âgée seulement de quelques années, et une servante; bonne et fraîche Alsacienne, composaient la petite caravane. Pour mieux goûter le charme que, malgré soi, on éprouve au milieu de ces redoutables aspects de la nature, les voyageurs avaient laissé leurs équipages à Saint-Jean de Maurienne, et tous, à dos de mulet, ils s'élevaient en se livrant aux gais propos qui abrègent une longue route.

La mère et la servante montaient ensemble un robuste mulet, le père les précédait, et il se plaisait à redire combien le pas de ces animaux était ferme et assuré; puis, de sa housine, il frappait la mule que sa petite fille avait voulu monter toute seule. Le muletier qui les suivait en sifflant un air savoyard, ne s'inquiétait guère que de calculer le produit qu'il devait tirer de cette œuvre.

On était sur le bord d'un précipice, profondeur étourdissante, sans autre terme qu'un torrent profond lui-même; gouffre dont les bords lisses et polis ne présentaient ça et là que quelques racines et quelques

Variétés.

VIÈLE FILLE. JEUNE VEUVE.

Rien n'est difficile comme de marier une jeune personne. Plus elle a d'agrémens, de beauté, de fortune, plus ses parens et elle-même sont exigeans; et plus on éconduit de partis: celui-ci est trop grand, cet autre trop petit, l'un trop pauvre; un troisième n'est pas assez bien placé dans le monde. C'est la fable de la Fontaine qui devient tout doucement une réalité; tandis que les années passent, qu'un printemps s'ajoute à l'autre, et que chaque saison nouvelle fait perdre un agrément et une chance.

Mlle. Nathalie S*** était le premier parti de Toulouse. Elle avait vingt sept ans, et languissait au milieu de ses amies de pensions, toutes jeunes femmes, dont les maris avaient été refusés par elle. Nathalie était une vieille fille. Sa famille, désespérée, commençait à s'inquiéter de cette longue virginité, et Nathalie elle-même soupirait en secret de cette position, qui n'est jamais naturelle mais à laquelle se résignent par force les jeunes personnes laides et pauvres: or, Nathalie était jolie, et elle était riche.

Sur ces entrefaites, M. S*** reçut la visite de son frère, riche négociant de Bordeaux, méridional gai, vif, et homme habitué à surmonter les difficultés par de la hardiesse et du sang-froid.

— Voyez, lui dit M. S***, Nathalie ne se marie pas; elle aura une dot superbe, elle est jolie; ni la calomnie, ni la médisance, même de province, ne peuvent l'effleurer. C'est une vieille fille.

— Vous avez raison, dit l'oncle de Nathalie, il y a dans les affaires de ce monde un moment précis qu'il ne faut ni prévenir ni laisser passer, et vous avez laissé s'évanouir ce moment rapide sans en profiter. C'est un malheur, mais confiez-moi ma nièce pour quelque temps et avant trois mois, je vous la renvoie dame et accompagnée d'un mari aussi riche et aussi jeune qu'elle.

La nièce partit avec son oncle; quand on fut près de Bordeaux :

Bordeaux du 14), n'est que la répétition de deux dépêches de Bayonne connues depuis trois jours. Nous nous dispensons de la reproduire.

Voici les autres :

Narbonne, le 15 septembre 1837, à une heure 1/2.

Perpignan, le 15 au matin.

Le général commandant la 21^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

Suivant des nouvelles de Valence du 5, Cabrera et Forcadell se sont portés, le 3, avec 10,000 insurgés, vers Mengranilla. Les divisions Bucrens et Sanchez étaient revenues le 4 sur le Purg, à 3 lieues de Valence.

Arguelles, nommé second chef du royaume de Valence, a dans une proclamation, exhorté les libéraux à l'union.

Bayonne, 15 septembre 1837, 6 heures du soir.

Le général commandant la 20^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

Suivant les nouvelles de Pampelune, du 13, le gouvernement a refusé de reconnaître l'arrangement du 7, et l'ancien vice-roi s'est mis à la tête des troupes, à Lumbier, se déclarant seule autorité légale; en conséquence, le général Uribarri a refusé de coopérer avec le brigadier Iriarte pour attaquer Estella.

Guibelalde a été renforcé devant Tolosa par trois bataillons carlistes pour résister à O'Donnell qui se fortifie à Andoain.

Bayonne, 16 septembre 1837, 10 heures du matin.

Le sous-préfet à M. le ministre de l'intérieur.

Le 14, les carlistes qui avaient placé leur artillerie pendant la nuit, ont attaqué et emporté Andoain à midi, et ont poursuivi les christinos jusqu'aux portes d'Ernani. La légion anglaise a perdu 25 officiers, l'artillerie a été sauvée.

Le même jour, O'Donnell a repris Urnieta, qu'il a évacué volontairement le soir, et s'est retiré à Enguy.

La Sentinelle des Pyrénées, du 14, publie une lettre de Saragosse du 10, dans laquelle il est dit que les carlistes pensent que les séditions militaires de Vittoria et de Pampelune se renouvelleront dans plusieurs villes, et tourneront au profit de leur cause; ils croient si fortement au triomphe de leur roi, qu'ils forment déjà mille projets pour l'avenir. Cette lettre ajoute en outre :

« Les libéraux de Saragosse, de leur côté, semblent se réveiller; ils ont résolu de recourir à des mesures extraordinaires, si le ministère actuel ne déploie pas l'énergie convenable. Ils veulent non pas tuer, mais arrêter tous les carlistes riches, confisquer leurs biens dans le but de pourvoir aux besoins et aux dépenses de la guerre, rétablir les jontes souveraines et trop malheureusement dissoutes de 1836, former des corps francs, et enfin donner le commandement de l'armée à un homme jeune, instruit dans l'art de la guerre, capable d'énergie et connu par son dévouement à la cause libérale, sans avoir égard à son grade antérieur.

« L'approche de l'hiver qui paralyse les opérations militaires et qui laissera les deux partis in statu quo, position évidemment défavorable au parti constitutionnel, poussera les libéraux à se jeter corps et biens dans ce mouvement.

« La vigilance de la police se met déjà en garde; un moine est arrivé avant-hier à Saragosse; une trentaine de personnes suivaient la compagnie de soldats qui l'escortait, en poussant des cris de mort, et ce malheureux aurait été déchiré si son escorte ne l'avait protégé énergiquement; cet homme est, dit-on, un embaucheur.

Le même journal donne les nouvelles suivantes de la Catalogne :

« Les gardes nationaux de la Cerdagne ont formé une colonne de 600 hommes; cette colonne pourra s'élever jusqu'à 2,000 hommes. Elle a déjà si bien nettoyé le terrain que Pulg de Mara a pu se rendre avec 10 hommes seulement de la Seu d'Urgel à Puycedra.

« Vich a formé également une colonne mobile de 300 hommes.

« touffes de plantes alpines. Tout à coup un triple cri retentit, le molet qui portait l'enfant a fait un faux pas, son corps inanimé roule avec un bruit affreux. L'enfant, arrêté et retenu par des branches de rosier sauvage, reposait sur une touffe d'égantiers; il était là insouciant et joyeux, suspendu entre l'abîme et le ciel, et tendant à sa mère ses bras et son sourire. Un mouvement pouvait le précipiter, et cependant l'avertir du danger qu'il courait, c'était peut-être lui donner la mort.

« Qui pourra peindre des angoisses du père, le morne désespoir de la mère? L'Alsacienne pleurait, et le muletier avait fui. Alors, on vit le père, pâle d'effroi et de douleur, mesurer la distance qui le séparait lui-même de tout secours: on était à plus de deux lieues du village le plus proche. Deux lieues, cela fait deux heures! deux siècles, grand Dieu! Et comment s'éloigner de sa femme, de sa fille, hélas, si voisine du trépas! La servante pourrait-elle accomplir l'important message? Cette anxiété est plus pénible que la mort.

« Il s'arrêta morne, abattu, désespéré. Puis on le vit ôter ces habits, ceindre son mouchoir et sa cravate autour de ses reins; et il disparut dans l'abîme. Il se glissa de racine en racine, ses mains étaient devenues de fer ou d'acier; ses pieds, ses dents lui servaient de crampons; à chaque instant le froid de la mort le saisissait, quand les faibles et seuls appuis qu'il eût pour se soutenir venaient à lui manquer. Il parvint enfin à la touffe de rosiers sauvages. Il saisit l'enfant, il l'embrassa, il l'éleva vers le ciel, comme pour le lui recommander; il le présenta à sa mère, qui, d'en haut, contemplant, muette et fixe, ce spectacle terrible. Ensuite, il attacha fortement l'enfant autour de lui, et il se reprit à gravir les bords du précipice.

« C'était une terrible tâche. Que de fois ses forces ne l'abandonneraient-elles pas! Que de fois il se repentit de sa fatale hardiesse! Que de fois il tourna vers le ciel ses regards suppliants! Et la mère!... Tout entière plongée sur l'abîme, elle était haletante; elle tendait les bras, elle croyait abréger, par ses vains efforts, cette route si pénible et si cruellement incertaine. Lorsque son mari épuisé arriva jusqu'à elle, lorsqu'il lui rendit l'enfant toujours insouciant de tant de

« Une troisième colonne de 600 hommes parcourt le Lanpurdan. »

« Un post scriptum de la Sentinelle des Pyrénées confirme que les troupes sorties de cette ville sous les ordres du colonel Pena ont battu sur les hauteurs del Perdon, à 2 lieues de Pampelune, les factieux sous les ordres du général Carera.

« On écrit de Madrid, 10 septembre :

« Le fameux instigateur de la conspiration carliste, le colonel Baigès, a été arrêté cette nuit, au moment où il se disposait à quitter la capitale. On dit que son exécution, réclamée par la vindicte publique, ne se fera pas attendre.

« Le général Espartero est, dit-on, parvenu par une marche forcée à s'interposer entre don Carlos et la capitale.

« Trois cents hommes du régiment de la régente sont partis ce matin pour aller à Aranjuez y défendre la résidence royale, dans le cas où la faction voudrait s'en emparer. »

« On annonce de la manière la plus positive, que le gouvernement a entamé avec la banque des négociations qui paraissent devoir amener la conclusion d'un emprunt; mais le public n'est pas encore initié au secret des conditions de cet emprunt.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 19 SEPTEMBRE.

Le ministre de la guerre, en vertu d'une autorisation du roi, a nommé une commission qui examine s'il ne serait pas avantageux d'introduire dans l'armement des troupes Belges un système de fusées de guerre à la congève, inventé par le capitaine d'artillerie Bormann. Cette commission est composée de : MM. le général de division ministre d'état baron Evain, président; le général de brigade De Liem, inspecteur général de l'artillerie; les colonels d'artillerie Renault et Van Mons; le lieutenant colonel d'artillerie Wisinger; le major d'artillerie Rigano, et le capitaine d'artillerie Bormann.

« Un arrêté royal du 14 de ce mois porte :

« Considérant que le choléra s'est déclaré à Marseille et sur plusieurs autres points du département français des Bouches du Rhône, les provenances arrivant dans ce royaume, du département français des Bouches du Rhône, sont soumises au régime de la patente brute jusqu'à disposition ultérieure. Néanmoins ces provenances pourront être admises à une simple quarantaine d'observation et même à la libre pratique, suivant le cas, si les capitaines de navires justifient qu'elles ont déjà subi, avant de se présenter en Belgique, des quarantaines ou purifications dans un pays réputé sain et où la police sanitaire est rigoureusement observée, et si, d'ailleurs, aucune circonstance postérieure à cette quarantaine ne fait suspecter leur état sanitaire.

« Les terrains vendus par le prince d'Orange à la société qui se propose de bâtir un Musée industriel et un nouveau quartier en face du Boulevard du Régent, ont été, dit-on, achetés pour 1,200,000 fr. (environ 110,000 fr. l'hectare.) Le prix d'achat a été payé comptant à La Haye. On prétend que le séquestre, dont ces biens étaient frappés, a été levé en vertu d'un arrêté royal.

« Dans un article sur la Situation des partis en Angleterre, M. Duvergier de Hauranne, membre de la Chambre des Députés de France, a fait le dévouement suivant des dernières élections. M. Duvergier de Hauranne a pris le soin d'étudier et de contrôler, l'un par l'autre, les calculs des journaux whigs, Tories et radicaux. Voici quelles seraient, d'après ce travail, les forces probables du ministère et de l'opposition.

« Les villes et bourgs de l'Angleterre et du pays de Galles ont nommé 190 réformistes et 151 conservateurs.

« Les comtés d'Angleterre et du pays de Galles, au contraire, ont nommé 114 conservateurs et 45 réformistes seulement.

« L'Écosse, (comtés, villes et bourgs) a nommé 33 réformistes et 20 conservateurs.

« périls, elle le vit près de se laisser aller à la mort; elle le retint: il fut sauvé! et tous deux évanouis, ils tombèrent sur la route. Des passans, attirés par les cris de la servante et de l'enfant, les rappelèrent à la vie.

REVOLTE EN MER.

Le navire baleinier le Manly, capitaine John Davies, partit de Londres en août dernier, pour les mers australes; son équipage était de vingt cinq hommes. Dans le courant de novembre, au moment d'entrer en pêche, l'équipage manifesta des dispositions à la mutinerie. Les matelots refusèrent leur ration de grog qu'ils trouvaient insuffisante, et le commis aux vivres vint bientôt informer le capitaine que les officiers et les matelots avaient formé le dessein de le jeter à la mer et de s'emparer du bâtiment. Quelques moments après, le premier lieutenant descendit dans la chambre, annonçant que le mécontentement de l'équipage augmentait, et qu'il ne savait plus que faire. Le capitaine Davies répondit qu'il allait aviser sur le champ aux mesures à prendre. Le charpentier vint alors et déclara que le premier lieutenant était le principal auteur de la mutinerie; enfin le commis avertit le capitaine que l'équipage n'attendait qu'une occasion favorable pour s'emparer du navire.

Le capitaine Davies, sentant qu'il ne pourrait se défendre contre tant d'ennemis, résolut de les faire périr avec lui. Il transporta secrètement dans sa chambre six barils de poudre de 100 livres chacun, les défonça et chargea deux pistolets. Pendant ce temps, les mutins se disposaient à exécuter leur projet. Il avait été décidé que le premier lieutenant descendrait dans la chambre, se jeterait sur le capitaine, et que les deux autres officiers viendraient à son aide. Le capitaine ayant achevé ses préparatifs et recommandé son âme à Dieu, leva la tête, et à travers le panneau vitré, aperçut près du capot de la chambre les trois officiers dont l'un tenait des cordes pour l'attacher. Il se mit en posture, un pistolet dirigé vers la porte de la chambre et l'autre sur un des barils de poudre. Le premier lieutenant descendit, fut foudroyé en apercevant son capitaine qui lui déclara que s'il bougeait, il lui brûlerait la cervelle et

« L'Irlande (comtés, villes et bourgs) a nommé 73 réformistes et 32 conservateurs.

« Il résulte de cette statistique que les réformistes comptent en tout 341 voix et les conservateurs 317. Il en résulte aussi que l'Angleterre et le pays de Galles, pris à part, donnent aux conservateurs une majorité de 36 voix qui se réduit à 17 si l'on ajoute l'Écosse. C'est donc l'Irlande, et l'Irlande seule qui fait pencher la balance du côté des réformistes et contre les Tories. Il y a dans ce fait quelque chose de fatal, et, comme on dit aujourd'hui, de providentiel.

« Veut-on faire un pas de plus, et comparer, non plus la force absolue des deux partis, mais leur force relative dans la chambre nouvelle et dans la chambre ancienne? on arrivera à quelque chose de plus frappant encore et de plus significatif. En Angleterre et dans le pays de Galles (comtés, villes et bourgs), les conservateurs ont gagné 57 élections et en ont perdu 34. En Irlande, au contraire, les réformistes en ont gagné 15 et n'en ont perdu que 6. En Écosse, les gains et les pertes se sont compensés. Tout balancé, il reste donc aux conservateurs un bénéfice net de 14 voix qui, dans une division, forment une différence de 28. Or, on sait que dans la question de l'approbation, la majorité ministérielle s'était réduite à 27 voix, et à 5 dans la question des taxes de l'église.

« Ainsi une majorité de 24 voix qui, soit par la défection d'un petit nombre de radicaux ardents, soit par celle de quelques whigs conservateurs, peut, dans les occasions difficiles, se convertir en minorité, telle sera, au mois de novembre prochain, la force du ministère dans la Chambre des Communes, qui se compose de 658 membres. (Indép.)

« Le cours public gratuit et populaire de droit du docteur Rittinghausen a été ouvert dimanche par une introduction sur sa nécessité. Sur le vœu d'un grand nombre de personnes intéressées, les leçons mêmes ne commenceront qu'à partir du 22 octobre prochain, après les vacances.

« Bruxelles, 19 septembre (trois heures). — Les valeurs nationales étaient en général bien tenues, et plusieurs fort recherchées. Société Générale titres en nom. 1/2. 790 beaucoup d'argent, certificat au porteur émission de Paris sans variation, 1674 P; les actions de la Société de Mutualité, traitées en bourse 1135 (13 1/2) sont restées à ce cours à la cote et P; mais après la cote on a présenté une petite partie de pièces à demain qui a été aussitôt prise à 113 1/2, l'acheteur regrettant de ne pouvoir en trouver une plus forte quantité; Banque de Belgique en hausse 1407 50 (140 3/4) A; Actions Réunies 101 1/8; Raffinerie Nationale 1127 50 (112 3/4) A. Très recherchées et point de vendeurs; nouvel emprunt de la Banque Écossaise 1000 (pair) A.

« Point de transactions en Chemins de fer français. Malgré la baisse de Paris, l'actif espagnol s'est bien tenu par le besoin de pièces, après avoir fait 18 3/8 1/4, il reste 316 cours 1/8 argent au comptant 18 1/8 papier fin courant; prime à un mois 18 1/2 dont 3/4.

« C'est demain à onze heures du matin, qu'il sera procédé à la vente publique de sucre raffiné indigène et exotique de la Société de Raffinerie Nationale, au local de cet établissement, quai au Foin, n. 31.

« Marché des huiles et graines. — L'huile de colza tant à 4 rme qu'au comptant était très offerte aujourd'hui. L'huile de lin était un peu mieux. Voici les cours; l'huile de colza comptant 1/2 49 1/2 à 49, pour octobre 48; huile de lin 43 1/4.

« Anvers, (deux heures 3/4). — Par voie télégraphique. — Ardoin 18 1/2 3/8 1/4 5/8 3/8 A à demain.

LIEGE, LE 20 SEPTEMBRE.

Le gouvernement a fait publier, il y a plus d'un an, des documents statistiques du plus haut intérêt sur le commerce de la Belgique pendant les premières années qui suivirent notre révolution. On sut très bon gré de cette publication à M. Smits, directeur des affaires de l'industrie et du commerce, des bureaux duquel était sorti cet utile travail. Cette fois pourtant, il faut le dire, nous avons été devancés par l'administration française, qui déjà depuis un certain nombre d'années ne manquait jamais de faire imprimer le tableau des exportations et des importations qui avaient eu lieu annuellement dans le pays. Nous faisons cette remarque parce qu'il nous semble que l'apparition des tableaux des opérations du commerce belge en 1834 ou 1835, se fait un peu attendre; car si notre mémoire est fidèle, on nous avait promis qu'ils ne tarderaient point à paraître. Ces tableaux ont beaucoup plus d'importance que ceux qui ont déjà été

« mettrait le feu aux poudres. Il se jeta à genoux et demanda grâce au capitaine, qui le repoussa brusquement dans une autre chambre qu'il ferma.

« Le second lieutenant parut à son tour, mais remonta précipitamment l'escalier. Le capitaine demeura quelques minutes attendant les révoltés; mais ayant aperçu à sa bousole qu'on avait changé la route du navire, il s'élança sur le pont les deux pistolets à la main et suivi du commis qui s'était aussi armé. Il trouva une partie de l'équipage disposé à la soumission. Néanmoins, il menaça de faire sauter le crâne au premier qui désobéirait à ses ordres, et il renvoya tout le monde sur le gaillard d'avant, avec défense de passer de l'arrière du grand mât, sous peine de la vie. Il appela à lui le charpentier qui lui avait donné des preuves de fidélité et le fit armer. Il parvint ainsi à tenir en respect les révoltés, qui craignaient toujours qu'il ne les fit sauter. En effet, quand il prenait quelque repos, c'était à côté des barils à poudre, et le pistolet sous la main. Ses deux fidèles compagnons, armés jusqu'aux dents, se tenaient tour à tour en sentinelle près du capot de la chambre, pour lui donner l'alerte, et au premier signal d'une interruption de l'équipage, s'aurait été fait du navire et de tous ceux qui le montaient.

« Le capitaine Davies avait dirigé le navire vers la rivière de la Plata, et eut le bonheur d'y arriver au bout de quelques jours. Là, il rencontra une frégate anglaise. Le capitaine de cette frégate commença par faire mettre aux fers et à son bord les révoltés du Manly, et le conseil anglais à Buenos-Ayres vint instruire l'affaire. L'un des officiers découvrit le complot et rejeta tout sur le lieutenant. Le Manly avait été autrefois un brick de guerre de 14 canons; c'était un bâtiment bon marcheur et bien pourvu d'armes et de munitions; cette double circonstance avait porté l'équipage à s'en emparer pour se livrer à la piraterie. On renonça à cause de l'énormité des frais de la procédure, à poursuivre tous les coupables. Les trois officiers et deux matelots seulement furent envoyés en Angleterre où ils attendent leur jugement. Quand au capitaine Davies, sa conduite est citée au Lloyd et dans la cité de Londres comme au-dessus de tout éloge.

livrés à l'attention publique. M. Smits, qui connaît mieux que personne, tout ce que peut valoir la connaissance des faits, presse, sans doute, autant qu'il le peut, le travail des employés chargés de la confection de ces tableaux.

Nous saisissons cette occasion pour dire quelques mots sur l'utilité des documents statistiques sur le commerce. Nous ferons remarquer d'abord qu'en Belgique, dans la plupart des branches de la production, les fabricants sont à la fois producteurs, proprement dits, et négociants. Ce cumul est-il avantageux aux affaires, nous ne le pensons point : la division de travail devrait avoir lieu ici, comme dans d'autres circonstances, et elle aurait les heureux résultats qu'on a observés ailleurs. Quoi qu'il en soit, le fabricant étant chez nous producteur et négociant, on doit sentir que le commerce a plus besoin encore de renseignements nombreux et exacts, et qu'ils lui sont même d'une utilité indispensable. Obligé de veiller aux soins de sa manufacture, à tous les détails de la fabrication, il n'a guère le temps de se livrer à toutes les opérations qui sont celles du marchand proprement dit. Ainsi on ne peut espérer de lui, pour ne citer qu'un exemple, qu'il cherche des débouchés nouveaux à son industrie. Il sait en général la routine, la voie tracée depuis longtemps; il ne faut rien attendre de plus de la masse des industriels; quelques-uns des plus actifs, des plus intelligents et des plus riches, peuvent être en même temps fabricants et négociants habiles; mais ce sont là des exceptions.

Dans cet état de choses, le gouvernement peut rendre au commerce les services les plus éminents. Ses agents dans les pays étrangers ne sauraient mieux employer leur temps, qu'à recueillir des renseignements sur l'industrie des peuples chez lesquels ils vivent, sur leurs besoins, sur leurs goûts, sur les produits qu'ils pourraient nous donner en échange des nôtres, sur le mode d'opérer des échanges, sur l'état des communications, etc. Pour fournir toutes ces lumières, il n'y a que le gouvernement qui soit en position de le faire. Un particulier pourra bien obtenir quelques renseignements incomplets dans tel ou tel pays; mais aujourd'hui, c'est le monde entier qu'il faut exploiter; il n'y a donc que le gouvernement qui puisse s'occuper avec succès de recueillir la masse de faits dont la connaissance est utile au commerce. Aussi est-ce là l'un des objets qui attirent l'attention du ministère anglais, comme nous avons eu souvent l'occasion de le dire. Les Anglais ont grand soin d'envoyer des agents commerciaux sur tous les points du globe où ils peuvent espérer que leurs produits pourront trouver un placement avantageux.

Il existe sur le commerce de l'Orient un document précieux que l'on doit à M. de Thier, de Verviers, qui remplit les fonctions de consul à Smyrne. Eh bien! tous les utiles renseignements qu'il renferme n'auraient pu être recueillis que par un homme spécial, en position, comme M. de Thier, de s'occuper d'affaires générales. Un simple négociant se serait bien gardé d'ailleurs de les publier; il les aurait gardés pour lui, s'il avait fait des opérations dans le pays et n'aurait point cherché, sans doute, à s'y créer des concurrents.

On a récemment nommé plusieurs consuls; c'est à M. Smits à leur tailler de la besogne. Ce ne sont point des agents politiques qu'il faut à la Belgique, mais bien plutôt des agents commerciaux, ou du moins s'ils s'occupent de politique, c'est dans ses rapports avec le commerce.

Le travail que nous avons réclamé, en commençant ces lignes, n'est donc pas le seul que nous nous attendions à voir publier. M. Smits fera aussi connaître au public le résultat des recherches et des études de nos consuls salariés; car pour les autres on ne pourrait y compter. Ce sont des titres honorifiques qu'ils ont sollicités, et rien de plus. C'est pour cela que dans les localités commerciales un peu importantes, surtout enfin où l'on peut espérer des placements pour notre industrie, il faut des hommes actifs et auxquels on puisse demander compte de la manière dont ils remplissent leurs fonctions.

Les tableaux de nos importations et de nos exportations que la direction du commerce et de l'industrie a fait paraître l'année dernière, sont imprimés avec beaucoup de soin et de luxe. Il nous semble que le luxe est ici de trop. On l'a, il est vrai, distribué aux membres des chambres, aux chambres de commerce et des manufactures, aux journalistes, etc.; mais ce n'est point assez encore, nous voudrions voir ces tableaux mis à la portée de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité industrielle du pays. Ceux que l'administration des douanes françaises fait paraître chaque année, sont plus modestement confectionnés, et cependant ils forment encore un bon volume in-4°, dont le prix est de neuf ou dix francs. On peut soumettre cette réflexion à M. Smits.

La députation permanente, dans la séance du 1er de ce mois, a ordonné l'envoi au ministre de l'intérieur, avec un avis favorable, des propositions du conseil communal de Liège, pour le redressement et l'alignement de la place St-Jean, ainsi que les propositions concernant les nouvelles communications à établir dans le quartier de l'Est.

Elle a aussi transmis au même ministre, la décision du conseil provincial, tendant à ce qu'il soit établi, à l'université de Liège, un atelier pour la construction de machines, et une chaire d'agriculture et d'économie forestière.

Nous apprenons que M. H. Deville-Thiry, professeur de dessin géométrique à l'école industrielle de cette ville, vient d'être nommé membre de l'académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale de France.

Hier, vers 6 heures du soir, un cheval attelé à un tombereau, appartenant aux frères Marchandise, de cette ville, a été entraîné dans la Meuse, au quai d'Avroy, au moment où il reculait pour décharger des immondices aux travaux de remblais exécutés pour le Quai de Hallage, et il n'a été retiré que ce matin, près du pont des Arches. Ce malheur provient de ce que les terres ont cédé sous le poids de la voiture. — Il serait à désirer que l'on prit des mesures pour prévenir de pareils accidents et le placement d'une barrière, au bord du talus, atteindrait bien certainement ce but.

Ce n'est pas seulement en France et en Belgique, que les premiers témoins renversent les directions de théâtre par leurs prétentions exagérées et le haut prix auquel ils taxent leurs talents. D'Europe et d'Amérique, ils sont allés dans la cinquième partie du monde, porter leur fatuité et leurs exigences. Batavia avait un théâtre et un premier ténor du nom d'Alexandre qui, pour lui et sa dame, recevaient environ 30,000 francs par an qu'il trouvait insuffisant. Le pauvre directeur a dû fermer son théâtre et livrer à la misère toute sa troupe pour satisfaire à l'avidité du premier chanteur. Ce fait est rapporté par les journaux anglais.

Le joli petit tableau, représentant des fruits et des fleurs, peint par Mlle. de Steenhault, de Bruxelles, que l'on a vu à l'exposition d'Anvers, a été vendu 600 francs. D'après les intentions de l'auteur le prix en a été distribué en bonnes œuvres par un membre de la commission. Honneur à cette demoiselle qui fait un si noble usage de son beau talent!

C'est un belge, M. Constant Brochart de Pecq, qui a remporté le premier prix des Ecoles Académiques de Lille, pour le dessin de la figure, ce cours est habituellement suivi par 160 à 200 élèves, le concours était spécial entre les élèves qui s'exercent à la peinture à l'huile, le sujet de la composition était *Saint-Jean dans le désert*, au prix reçu par M. Brochart était ajoutée une médaille d'argent, en témoignage de ses heureuses dispositions.

Il est des familles dont la destinée est entachée de fatalité. Celle de Beleszny (maison marquante dans la noblesse autrichienne), vient encore de voir augmenter sa triste célébrité. Le plus jeune des frères a tiré un coup de pistolet sur un des gardes de ses terres; heureusement le coup n'a pas porté, on l'a mis en prison, et il doit subir un jugement pour tentative d'homicide. L'aîné des frères Beleszny est mort sur l'échafaud, le second expie dans les fers sa tentative de fratricide. Le chef de la famille a seul conservé une vie sans tache, il voit avec le plus profond chagrin un nom illustre se ternir par une série de crimes.

L'œuvre des chemins de fer est un assez juste sujet d'orgueil pour mériter une commémoration. Pas de cité qui ne doive être fière du jour où elle a été mise en possession du grand bienfait de la civilisation moderne. Bruxelles a sa médaille, par Braemt; Anvers, par Aerts. La régence de Gand est en termes d'arrangement avec un jeune artiste de cette ville, M. Julien Leclercq, connu déjà par les excellentes médailles du concordat, de M. Lubin et du chanoine Triest. Chaque ville ou commune de station doit avoir sa médaille. Nous apprenons que plusieurs bourgades feront frapper des médailles du petit modèle, appropriées aux ressources locales. (Belge.)

Le mouvement du prix des fers en France tend à la hausse, d'après la dernière correspondance de Saint-Dizier.

Dans le Nord de la France, la récolte de houblon est très ordinaire pour l'abondance, mais la qualité est supérieure. Nous avons été moins heureux en Belgique, car nos cultivateurs ne feront pas même une demi récolte.

Nous apprenons qu'il circule à Cambrai un assez grand nombre de pièces fausses de 5 fr. et de 2 fr. au type de Charles X, millésime de 1823 et de 1 fr. et de dix sous à l'effigie de Napoléon, année 1810.

Nous lisons dans *l'Emancipation*: Une lettre de Florence du 9 courant, arrivée aujourd'hui à Bruxelles, donne les nouvelles suivantes de Rome que nous sommes loin toutefois de garantir.

« Des troubles sérieux ont éclaté à Rome, le pape s'est sauvé et on le dit même arrivé ici au couvent de la Chartrreuse. Un voyageur qui vient de quitter ladite ville, fait un tableau déchirant des ravages que le choléra y fait, ainsi que des excès auxquels la population se livre. »

On écrit de Gand, 18 septembre:

« La souscription pour le service funèbre et la distribution des vivres qui auront lieu à Gand pendant les journées de septembre, obtient un succès inespéré. Le mouvement donné par la bourgeoisie s'est communiqué aux diverses autorités de la ville. Les fonctionnaires de tout grade se sont empressés de contribuer à la bonne œuvre. Le clergé n'est pas resté en arrière. La liste qui lui a été soumise sera une des mieux remplies. Mgr. l'évêque a donné l'exemple en souscrivant pour 50 fr. »

« Trente-quatre listes sont en circulation. Celle qui est déposée dans nos bureaux a déjà produit 900 fr. Deux ou trois autres ne sont pas loin d'atteindre ce chiffre. On peut donc espérer que le service funèbre sera entouré de tout l'éclat dont il est susceptible. L'autorité militaire a bien voulu promettre son concours à cette imposante solennité. (J. des Fland.) »

On écrit d'Anvers, 18 septembre:

« La dernière sœur de feu M. Smet, chef de la maison de banque, justement renommée sous la raison Smet et comp., qui est morte ici le 13, laisse une fortune estimée de 3 à 4 millions de francs. Elle a institué légataire universel, M. de Haen, avoué, homme de mérite et jouissant d'une grande considération. Une des clauses du legs le charge de payer la somme de onze cent mille francs aux parents éloignés de la testatrice, cette somme est répartie par portions égales entre chaque branche. Le légataire universel est nommé propriétaire de la magnifique campagne de M. Smet, située commune de Deurne, hors de la porte de Bergerhout; campagne qui fut visitée par l'impératrice Joséphine, L'archoevêque de la testatrice reçoit pour sa part la maison d'habitation située à Anvers, rue des Peignes, évaluée à plus de cent mille francs. »

M. Aug. Morel vient de publier le compte-rendu des opérations de ses compagnies pendant le premier semestre de cette année. M. Morel établit une perte de près d'un million de francs pour les six premiers mois de 1837.

Hier pour la première fois, un Belge a été assez hardi pour s'élançer sur un remorqueur, ouvrir les soupapes, faire jouer les manivelles et partir comme un trait à la grande stupefaction des ouvriers et des employés de la station de Bruxelles qui le croyaient perdu.

Arrivé à Malines, le pauvre chauffeur qu'il avait pour ainsi dire enlevé de force et qui tremblait de tous ses membres, se

croyait heureux d'en être échappé; mais l'audacieux ényer enfila la route de Louvain où il prit de l'eau et du coak et fit à lui tout seul la première ouverture du chemin de Tirlemont en traversant le long et noir tunnel, et revint sur ses pas; pour ne pas laisser un bout de chemin sans l'avoir visité, il s'élança sur la route de Termonde, traverse Wetteren et arrive à Gand, d'où après avoir dîné il revint sain et sauf à Bruxelles, dire aux Anglais qu'un Belge aussi sait conduire un convoi; ce Belge téméraire n'était autre que le directeur des chemins de fer, M. de Ridder, ce qui ne nous surprend nullement, car cet ingénieur n'est pas seulement un constructeur de routes, c'est un mécanicien, non pas un mécanicien sur le papier, mais un mécanicien pratique des plus distingués; nous nous rappelons qu'il a inventé, fondu, forgé, alésé et monté de ses propres mains une machine à vapeur du système de Wolff, qui a parfaitement fonctionné pendant deux ans, pour une scierie et un moulin, aussi de sa construction.

En 1826, il a été chargé de monter et de conduire une armée de seize machines à vapeur, avec lesquelles il a éprouvé, en dix-huit mois, quatre grands lacs de la Nord-Hollande.

On voit que cet ingénieur connaît toutes les parties de la grande affaire qu'il dirige, et qu'au besoin il pourrait, à lui seul, entreprendre un chemin de fer et le transport des voyageurs dans un pays quelconque fût-ce la Perse ou les Indes. (Courr. Belg.)

On lit dans la feuille hebdomadaire de Turnhout (province d'Anvers), l'article suivant:

« Depuis un an environ la commission des fabricants réunis pour la fourniture des outils aux différents corps de l'armée, établie à Turnhout, sollicita l'agent de la Société Générale pour l'encouragement de l'industrie, en la même ville, de vouloir se charger du paiement des mandats des chefs de corps. M. de Fierlandt, s'empressa d'en référer à ses principaux, et vit ses efforts couronnés d'un plein succès, à la grande satisfaction des industriels; qui par suite de cette décision jouissent d'un avantage réel en temps et frais. »

ÉLECTIONS. — GARDE CIVIQUE.

Nous n'avons pu faire connaître hier quelle partie de ces élections pour les quartiers du Sud et de l'Est. Nous allons les compléter:

QUARTIER DU SUD.

Ont été nommés: Premier lieutenant. — M. Auguste Grosfils. Sous-lieutenants. — MM. Alphonse de Cheratte et Prosper Mathélot. Sergens. — MM. Wallière Ista, Félix Godart, Schillings et Warnotte. Fourrier. — M. Jean Mathieu Mouton. Caporaux. — MM. Dessins, Demet, Menisse, Bertrand, Loncin, Bodet, Defresme et Prosmann.

QUARTIER DE L'EST.

Sergens. — MM. Lambert Jacquemart, Jean Paul Guillaume, Eugène Verrier et Henri Warlez. Fourrier. — François Joseph Bertrand. Caporaux. — Nicolas Joasart, Louis Leclerc, Jean Erate, Joseph Planchar, Dieudonné Boulanger, François Henri Lambrette, Jean François Delarge et Gilles François Wathélet.

La vie est un fardeau quand on est malade: non est vivere sed valere vita. Il faut donc chercher les moyens hygiéniques les plus convenables pour conserver la santé; et sous ce rapport, on ne craint pas d'accorder la préférence au *Kaiffa d'Orient*, nouvelle substance dont vient de s'enrichir la science médicale et la chimie culinaire.

Bien supérieur au chocolat, cet aliment, breveté du roi, est d'un goût délicieux, d'un prix peu élevé et il a été approuvé par une commission médicale, il convient aux convalescents, favorise l'accroissement des enfants, guérit les *Gastrites*, le *Marasme*, les *Coliques*, les *irritations nerveuses* et toutes les *maladies de poitrine*, telles que *rhumes négligés*, *phthisie*, *catarrhes*, et *toux rebelles*. Comme anaplectiques, il rétablit les forces épuisées par l'âge ou les maladies (1).

(1) Dépôts autorisés chez MM. les pharmaciens suivants: à Bruxelles, Descordes Gautier; Anvers, Vandeveldt; Courtray, Vander Espt; Gand, Massot Froment; Liège, Lafontaine; Menin, Minne; Mons, Putsage; Namur, Desmaretz; Verviers, Etienne; Huy, N. Rasquet; Peruwelz; Limange; Binche, A. Algrain; Luxembourg, Lechen ph.; Dour près Mons, J. P. Eslyenart; Renaix, P. L. Roy; Tirlemont, P. J. Geertz; Leuze, Dewitte; Audenarde, Cavenaille fils; Beaumont Wanty, Louvain, Smoult. M..... ils délient gratis le *Traité du Kaiffa*, ou Mémoire sur l'art de prolonger la vie.

ECOLE NORMALE-PRIMAIRE DE LIEGE.

La rentrée des élèves est fixée au lundi 2 octobre prochain.

Les cours recommenceront, pour les élèves instituteurs, mardi 3 octobre.

MM. les instituteurs ou aspirants instituteurs qui désirent suivre les leçons de l'école normale, doivent se faire inscrire d'avance chez M. Stapper, directeur, quai de la Sauve-nière, n. 9, ou à l'établissement même, rue de l'Université.

ANNONCES.

UN CHEVAL de selle, A VENDRE. S'adresser quai d'Avroy, n. 619. 1716

VENTE DE TAILLIS.

VENDREDI 6 OCTOBRE 1837.

M. NAMUR-LHONOUX, rentier à Huy, VENDRA A L'ENCHÈRE,

QUANTITÉ DE PORTIONS DE BOIS TAILLIS

dans ses bois de Vert et de Moha; district de Huy. Des annonces ultérieures indiqueront les détails de cette vente. 1719

A VENDRE
 AU FAUBOURG STE. MARGUERITE, n. 48, A LIÈGE,
 UN MOUVEMENT PARALLÈLE, un Cylindre alésé, des
 pièces d'engrenage, et diverses autres pièces convenables à faire
 une machine à vapeur; une Roue de tour avec chassis, un
 grillage de balcon. 1717

VENTE D'IMMEUBLES.

Le **MARDI 26 SEPTEMBRE 1837**, à 10 heures du matin,
 Chez M. DORTU à DALHEM,
 A la requête des héritiers de feu M. P. J. ANDRIEN,
 de Warsage,

Par le ministère de M. FLECHET, notaire, et en présence
 de M. le JUGE DE PAIX du canton de Dalhem,

**IL SERA VENDU PUBLIQUEMENT
 LES IMMEUBLES**

SUIVANS, SAVOIR :

- 1° UNE MAISON, bâtimens d'exploitation, 3 jardins,
 avec un hectare 83 ares 86 millièmes de prairie, le tout situé
 à Barchon, commune de Cheratte.
 - 2° TROIS PIÈCES DE TERRE et une prairie, situées dans
 la commune de Warsage, mesurant ensemble 1 hectare 67
 ares 78 centiares.
 - 3° UNE TERRE de 17 ares 89 centiares dans la commune
 de Bombye.
 - Et 4° UNE MAISON, jardin, bâtimens d'exploitation,
 2 prairies et 7 pièces de terre labourable, dans la commune
 de Fouron-le-Comte, d'une surface totale de 2 hectares 85
 ares 6 centiares.
- S'adresser audit notaire FLECHET, en son étude, à War-
 sage, pour connaître les conditions de cette vente et avoir
 de plus amples renseignements. 1711

INSCRIPTION

DU GRAND LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE
DE FRANCE.

Le mercredi 4 octobre 1837, à 10 heures du matin, à l'hôtel
 du Lièvre, à Visé, par le ministère du notaire LEROUX, à
 LA REQUÊTE des héritiers de Madame Marie Marguerite
 Sophie DEREQUILÉ, veuve DODEMONT, il sera vendu pu-
 bliquement, par la voie des enchères, une rente de quatre
 cent soixante seize francs, cinq pour cent consolidés.
 S'adresser audit notaire pour plus amples renseignements.

VENTE DE BOIS.

LUNDI 25 SEPTEMBRE 1837, A MIDI,

LE NOTAIRE **RADELET,**

VENDRA PUBLIQUEMENT en la demeure à Seraing, de
 H. HERTAY,

UNE GRANDE QUANTITÉ DE BOIS

DE
 CHÊNES, HÊTRES, NOYERS ET AUTRES,
 SCIÉS ET EN GRUME,

Tels que vernes, poutres, madriers et quartiers, plan-
 ches et douves.

A SIX MOIS DE CRÉDIT. 1713

A VENDRE OU A RENDRE

UNE BONNE

**MAISON DE CAMPAGNE,
 LIBRE DE CHARGE,**

Composée de 8 pièces à feu, 5 caves, greniers, fournil et
 prairie arborée de 43 ares, PRÈS DUCHÂTEAU DE NEUF-
 CHATEAU, à 10 minutes de la route de Batice à Maestricht,
 tenant à la fontaine Saint Laurent, occupée par G. Rossius.
 S'adresser au notaire FLECHET, de Warsage, lettres fran-
 ches. 1712

AVIS IMPORTANT.

LA PREMIÈRE VENTE QUI AURA LIEU SOUS LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT A VIENNE, EST CELLE DES

DEUX PALAIS DE WIEDEN

DEUX MILLIONS 182,500 FLORENS V. DE V.

IRRÉVOGABLEMENT LE 21 OCTOBRE PROCHAIN.

Une Action frs. 20.—Sept Actions y compris Une Rouge gagnante à frs. 120.

S'ADRESSER DIRECTEMENT A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE

LÉOPOLD DEUTZ ET Cie., à Mayence s. l. Rhin.

VENTE PUBLIQUE

DE DEUX

MAISONS,

LIBRES DE CHARGES.

LUNDI 9 OCTOBRE PROCHAIN A DEUX HEURES DE RELEVÉE,

M. RENOZ, NOTAIRE A LIÈGE,

VENDRA AUX ENCHÈRES

EN SON ÉTUDE, RUE DU POT D'OR,

- 1° UNE MAISON avec forge, cour et jardin, située à Liège,
 au commencement du faubourg St. Léonard, n° 50.
- 2° UNE MAISON contigue à la précédente, n. 51, avec un
 petit bâtiment et terrain propre à l'établissement d'une forge.
 Ces deux maisons seront vendues séparément et puis en un
 seul lot. Elles mesurent ensemble une superficie de 410
 mètres et en ont 10 de façade sur la voie publique.
 S'adresser à M. RENOZ, dépositaire des titres de propriété
 1718

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINTE
 CROIX, A LIÈGE, FERA PROCÉDER,

LE 26 SEPTEMBRE, A 10 HEURES DU MATIN,

A L'ADJUDICATION PUBLIQUE

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER pour agrandir et approprier de vieux bâtimens,
 situés dans les cloîtres de la dite église.
 On peut s'adresser à la maison pastorale pour voir les plans
 et devis. Les soumissions cachetées devront être remises au
 plus tard la veille au soir. 1673

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE

LA FERME

DE CROUWEZ (DALHEM),

Appartenant aux héritiers de feu M. Urbain Joseph
 DODEMONT, en son vivant rentier, décédé à Visé,

CONSISTANT

EN VASTES BATIMENS D'EXPLOITATION, en environ
 VINGT BONNIERS METRIQUES DE Jardin, Prairies et
 Terres labourables de la meilleure qualité, qui seront plus
 amplement détaillées dans les prochaines annonces.
 Le jour de l'adjudication sera fixé incessamment.
 S'adresser au notaire LEROUX, à Visé, pour plus amples
 renseignements. 1647

A VENDRE DE GRE A GRE.

Et avec beaucoup de facilités pour le paiement du prix.

- 1° UNE PIÈCE DE TERRE de 2 bonniers 14 v. g. 8 1/4 p.,
 située en lieu dit derrière chez Renard, tenant du levant au
 notaire Jamouille et autres.
 - 2° UNE AUTRE, au chemin de Saive, à Waremme, qui la
 traverse sur un coin, de la contenance de 2 bonniers.
 - 3° UNE AUTRE, au lieu dit dans le fond de Hollogne, de
 11 bonniers 5 v. g.
- Ces trois terres sont situées sur la commune de CELLES.
 4° ET UNE AUTRE de 36 v. g., en lieu dit à l'arbre de
 de St-Hubert, territoire de Bovenistier, tenant du couchant
 au sentier qui conduit à Bleret.
 Les pièces, n° 1, 2 et 4, sont occupées par L. Porta de La-
 bia, et celle, n° 3, par F. Fossion, de Gelles, par bail qui
 expirera au 15 mars 1838.
 S'adresser à M. LEONARD-MODAVE, n° 639, rue du Pot-
 d'Or, à Liège. 1675

BOURSES.

PARIS, LE 18 SEPTEMBRE.

Cinq pour cent . . .	108 25	Esp. D. diff. s. int.
Trois pour cent . . .	79 45	.. Dt. pas. s. int.
Act. de la B. de Fr.	2435 ..	Belg. Empr. 1832
Napl. Cert. Falc.	98 10	Banque de Belg.
Esp. Ardoin 1834.	20 3/8		

LONDRES, LE 16 SEPTEMBRE.

3 ^o consolidés . . .	92 1/2	Espagne. Cortès.	49 7/8
Bel. Em. 1832 C. D.	103 1/4	Dillévées	2 1/8
Holl. Dette active.	52 7/8	Passives	5 ..
Portugais, 5 p. c.	40 1/2	Russie
Id. 3 p. c.	26 1/2	Brsil. Empr. 1834.	87

AMSTERDAM, LE 18 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active.	100 15/16	Inscr. au gr. livre.	66 1/2
Dito 2 1/2	52 7/8	Certifi. à Amst.	96 1/2
Différée	57 6/4	Pologne. L. n. 300f.	113 1/4
Billet de change.	22 9/16	Lots de Id. 50 f.
Syndic. d'amort.	93 5/8	Espagne. E. Ard.	18 1/2
.. 3 1/2.	75 1/2	Dito gvd.
Soc. de comm. P. B.	157 3/4	Dette différ. anc.
.. nouvelle. nouv.
Russie, Il. et C. 5	104 1/4	.. passive.	5 1/8
.. 1829, 5	104 3/4	Autriche. Métal. 5.	180 1/2

ANVERS, LE 19 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/4	ANVERS. Cert. Falc.	91 1/2
.. Det. différ.	45 1/2	100 1/2
Emp. de 48 mill.	102 1/2	98 1/4
Holl. Dette active.		
Rente remboursab.	97 1/4		
Autriche. Métal.	104 7/8		
Lots de fl. 100.		
.. de fl. 250.	430 1/2		
.. de fl. 500.	692 1/2		
Polac. Lots fl. 300.	114 1/2		
.. fl. 500.	131 1/4		
Brsil. E. à l. 1834.	86 1/4		
Espag. Empr. 1834.	18 5/8		
.. D. diff. 1834.		
.. D. p. 1834.		
.. Dette diff.	7 1/2		

CHANGES.

Amst., c. jours . . .	114 av.
Rotterd., Idem . . .	114 av.
Paris, Idem	118 av.
.. 2 mois	518 0/10 p.
Lond. p. Estr. c. . .	403 1/2
.. 2 mois	401
Ham. p. 40 HB. c. .	35 1/4
.. 2 mois	35 1/16
Bruxelles et Gand	114 1/2

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 19 SEPTEMBRE 1837.

L'active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour par suite
 de 5/8 0/10 de baisse à Paris. Ardoin ouvert 18 1/2 3/8 1/4 et reste ar-
 gent à ce cours au comptant.
 Les primes offertes à toutes les échéances.

BRUXELLES, LE 19 SEPTEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.	SUITE DES ACTIONS.
Dette activ. 2 1/2 . . .	A S. d'Ougrée . . . 113 1/2
Emp. Rotsch.	A S. Sara-Lonch. . . 119 1/2
.. Fin cour.	A Che de fer.
.. 1836, 4 1/2	A S. de Venne.
.. Fin cour.	A Bat. à V. Anv.
E. de la ville 1832 . . .	A S. St. Léona.
Holl. Dette active . . .	A S. Chatein.
Rente domaniale . . .	A S. Verrieres.
Autriche. Métal	A Ecl. gaz, rés.
NAPLES. Falconnet . . .	A S. Rallierie.
ESPAÑ. Dette act	A Verr. Charl.
.. Fin cour.	A Expl. l'Espér.
.. pr. 1 m. d. l.	A Des Brasseries.
.. différée 1830.	A Librairie H.
.. 1835.	A Typogr. W.
.. dette passive	A Fabr. Tapis.
PORT. Dona Maria . . .	A Fabr. de fer.
BRSIL 1824.	A Mutual. ind.
ROME. 1831.	A C. de Buges.
	A H. F. Monc.
	A Libr. Méline.
	A S. act. réun.
	A S. de Fleu.
	A Ebénisterie.
	A Librairie Sc.
	A Fab. Pianos.
	A H. F. Borin.
	A Hoyoux.
	A Fabr. de pap.
	A Lits de fer.
	A CHEMINS DE FER.
	A De Par. à St Ger.
	A .. à V. r. d.
	A .. riv. g.
	A Ch. Sclessin
	A De Mulh. à Th.
	A Gambart.
	A Luxembourg.

VIENNE, LE 11 SEPTEMBRE.

Métalliques, 105 1/4 — Actions de la Banque, 1382 1/2.

PORT D'ANVERS.—ARRIVAGES DES 18 ET 19 SEPTEMBRE.

Le schooner belge Maria Catharina, v. de Liverpool, ch. de sel et
 meubles. — Le brick belge Grétry, v. de Liverpool, ch. de sel. — La
 barque anglaise Columbine, v. de St-Domingue, ch. de café, coton
 et bois de teinture. — Le sloop anglais Prince of Waterloo, v. de Lon-
 dres, ch. de riz et coton. — Le koff belge Yrouw Anna, v. de Liver-
 pool, ch. de sel et coton.

PLAGE D'ANVERS, LE 19 SEPTEMBRE.

Café. — Il s'est écoulé aujourd'hui environ 500 balles Brésil bas ordi-
 naire à bon ordinaire verdâtre, dans les prix de 22 5/8 à 24 1/2 c. Les
 autres sortes n'ont rien offert de saillant.

Coton. — On a cité la vente d'un petit lot de 50 balles Mobile, mais
 le prix ne nous est pas connu.

Cuir. — Il s'est traité 1,700 cuirs Buénos-Ayres bon choix du poids de
 14 kilog. à prix divers.

Sucre brut. — Les ventes de ce jour se composent d'environ 200
 caisses Havane blond, première marchandise, de f. 20 à 20 1/4, pa-
 villon étranger.

Riz. — Une petite partie de Caroline nouveau, bonne qualité, a été
 payée f. 14. Quelques petits lots de Bengale ont également trouvé pre-
 neurs à prix divers.

Imprimerie de J.-Bis. NOYKERT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège